

Formes et mouvements politiques à l'ère numérique

Clément Mabi et Célya Gruson-Daniel

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/reset/1078>

DOI : [10.4000/reset.1078](https://doi.org/10.4000/reset.1078)

ISSN : 2264-6221

Traduction(s) :

Political Forms and Movements in the Digital Era - URL : <https://journals.openedition.org/reset/1094>
[en]

Éditeur

Association Recherches en sciences sociales sur Internet

Référence électronique

Clément Mabi et Célya Gruson-Daniel, « Formes et mouvements politiques à l'ère numérique », *RESET* [En ligne], 7 | 2018, mis en ligne le 29 octobre 2018, consulté le 22 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/reset/1078> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/reset.1078>

Ce document a été généré automatiquement le 22 mai 2024.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Formes et mouvements politiques à l'ère numérique

Clément Mabi et Célya Gruson-Daniel

- 1 Progressivement, le « numérique » s'impose comme une ressource politique majeure. Le renouvellement des formes de communication qu'il rend possible transforme les médias, les institutions et les organisations traditionnelles des mondes politiques, comme les oppositions et les prises de parole alternatives. Mobilisé dans une grande variété de situations, il est devenu à la fois un élément incontournable dans la boîte à outils des acteurs de terrain et un passage obligé sur le plan des discours sur la « transformation » de la démocratie et de l'espace public. Cette omniprésence, quasi naturalisée car peu discutée, n'est pourtant que rarement accompagnée d'une définition rigoureuse de ce qu'est le « numérique » et d'une description fine de la réalité qu'il recouvre. Ce phénomène d'imposition est propice à effacer la diversité des projets politiques, sociaux et techniques qu'il recouvre. Constitué d'une série de « boîtes noires », il est bien souvent interrogé à partir des usages qu'il permet, sans qu'une réflexion sur la dimension symbolique des choix techniques effectués et leur influence sur les pratiques ne soit proposée. C'est l'ambition de ce numéro de la revue RESET qui cherche à questionner la manière dont le « numérique », inséré dans différents contextes, produit de nouvelles formes de mobilisation et d'organisation politiques, ou en stabilise d'anciennes, tout en embarquant avec lui une série de valeurs et de principes qui contribuent en retour à les faire elles-mêmes évoluer.
- 2 Dans la littérature académique, de nombreux travaux se sont penchés sur le renouvellement des répertoires d'action collective et ont décrit les nouvelles formes de citoyenneté et d'activisme qu'il entraîne (Downing, 2000 ; Norris, 2001 ; Cardon et Granjon, 2011 ; Mabi et Theviot, 2014, Granjon et al, 2017). Ils prennent appui sur les recherches portant sur la « participation politique en ligne » (Monnoyer-Smith et Wojcik, 2014) qui ont progressivement dépassé la dichotomie entre les « cyber-optimistes » (Castells, 2012) et les « cyber-pessimistes » (Morozov, 2011) pour proposer une approche « différenciée », centrée sur le déplacement des modes d'action et des formes d'engagement engendré par l'usage des outils numériques pour « parler

politique » (Monnoyer-Smith, 2011 ; Mossberger, Tolbert et McNeal, 2007). Cette perspective, qui insiste sur le lien entre les évolutions des pratiques culturelles et les logiques d'engagement politique, permet d'appréhender le poids de l'environnement sociotechnique dans le déploiement des formes de mobilisation citoyenne. En fonction des outils à leur disposition, les répertoires d'actions des acteurs évoluent et permettent diverses formes d'expression. Ainsi, les principes de participation, de collaboration, de fonctionnement en réseau ou encore de communs, considérés comme constitutifs de la culture numérique (Deuze, 2006 ; Jenkins, 2006) influencent la manière dont les citoyens se projettent dans l'espace public et perçoivent leur citoyenneté. Les formes d'engagement autorisées construisent un rapport au politique particulier, ancré dans des moyens d'expression auto-organisés, dépassant les représentations traditionnelles (Cardon et Granjon, 2011). Les citoyens ont désormais la possibilité de se connecter et de s'organiser pour mettre en œuvre des projets collectifs sans passer par les formes d'organisation habituelles que sont le marché et l'État (Bimber et Flanagan, 2005 ; Granjon et al., 2017). Ainsi, la multiplication des technologies numériques offre aux individus une capacité d'agir renouvelée qui déplace le centre de gravité de la démocratie avec une place plus importante donnée aux « multitudes » (Cardon, 2010). Progressivement, cette logique entraîne un transfert de la légitimité démocratique depuis le travail des institutions vers le produit des conversations citoyennes et à travers des formes plus ou moins créatives (Monnoyer-Smith, 2011 ; Cardon, 2015). Parmi ces formes d'agir émergent de nouvelles revendications telles que la prise en charge des « (biens) communs » par les citoyens eux-mêmes. Celles-ci s'accompagnent de nouvelles formes de vigilance des processus démocratiques associées à la notion de transparence et d'ouverture des données publiques, comme le montre le développement récent des mouvements de l'*open data* (Denis et Goëta, 2017), mais aussi des *civic tech* (Mabi, 2017) et du *hacking citoyen* (Schrock, 2016). Ces formes d'engagement participatif investissent aussi les réseaux sociaux numériques avec par exemple les mobilisations d'opinion autour de *hashtags* (Badouard, 2017). Mais derrière l'apparente ouverture apportée par ces possibilités de participation citoyenne numérique, certains travaux suggèrent que celles-ci restent inscrites dans des logiques sociales (traditionnelles), telles que la taille des villes de résidence des participants par exemple (Parasie et Cointet, 2012), qui dépassent largement le cadre du rapport aux technologies.

- 3 Ce dossier de RESET a souhaité questionner ces pratiques de participation dans cette « ère numérique », et plus globalement les reconfigurations de notre rapport au politique à l'aune des évolutions de notre environnement sociotechnique. Cette nouvelle liberté offerte par ces dispositifs numériques est-elle mobilisée pour « faire de la politique autrement » ? L'irruption des « multitudes » dans l'espace public contribue-t-elle à transformer, voir supplanter, l'engagement militant traditionnel, ancré dans des organisations ? Dans quelle mesure ces nouvelles formes d'engagement peuvent-elles être considérées comme de la participation et une activité politique ? Comment les concepts « d'auto-organisation », « d'émancipation collective » ou de « pouvoir d'agir » sont-ils mis à l'épreuve ?
- 4 Les trois articles de ce numéro spécial tentent d'apporter des éléments de réponses à ces questions et illustrent l'importance d'une approche « écologique » des outils numérique (Badouard et al, 2016), c'est-à-dire qui considère la portée politique des technologies numériques en prenant en compte l'hétérogénéité des contextes dans lesquels elles s'insèrent. Penser de cette manière permet de rappeler que les

technologies numériques ne sont qu'une *des variables* à analyser pour saisir la complexité des relations de pouvoir et que la construction du sens se fait en fonction de valeurs mises à l'épreuve de l'activité médiée par ces dispositifs sociotechniques. Ainsi, plutôt que d'affirmer que le « numérique » est politique et *a priori* favorable à la participation, ou à une transformation de la démocratie et de l'espace public, il s'agit de mieux prendre en compte l'ambivalence du « numérique » et l'importance de « décrire les scripts » des dispositifs et donc « dé-scripter » les objets techniques¹, pour analyser le sens politique que prennent les technologies en situation. L'enjeu est ici de considérer l'objet technique comme un médiateur, un point d'entrée dans les relations sociales qui permet de faire tenir ensemble une compréhension des logiques d'action d'un côté et de construction des technologies de l'autre (ce que la technique fait à l'usage d'une part et ce que les usages impliquent en termes de construction des technologies de l'autre). Dans cette perspective c'est la construction technologique du social - c'est-à-dire la capacité des technologies à participer à la production du social - qui est interrogée. De fait, les technologies ne sont pas au centre de l'analyse qui se concentre alors sur ce que *font les acteurs avec les technologies*. Sur ce point les travaux de Jérôme Denis (2018) ou de Bernard Conein (2005) sont éclairants en invitant à suivre des processus, à tirer des fils sans prêter une rationalité excessive aux acteurs et à rendre justice à l'hétérogénéité du social. Entrer de cette manière par les trajectoires des objets et des acteurs permet notamment de penser comment les objets *performent* le social, la culture et bien évidemment la politique. Dans cette écologie complexe et dynamique que forme le social, nous savons depuis Michel Foucault que la politique peut se nicher dans les moindres détails du quotidien et que tout n'est évidemment pas égal par ailleurs. Les échanges ne sont pas « fluides » et sont solidaires d'un ensemble de contraintes qui donnent aux choix effectués par les acteurs une valeur symbolique certaine. Par l'analyse de la portée politique des technologies ce numéro de la revue RESET vise ainsi à mieux rendre compte des capacités de ces technologies à influencer sur la construction collective du social. En s'appuyant sur des cas concrets, les trois articles de ce dossier participent à interroger la portée politique de différentes formes d'organisation et de mobilisation, militante ou partisane, et leur capacité à expérimenter de nouvelles façons de « faire politique ».

- 5 Ainsi, l'article d'Hadrien Macq et Vincent Jacquet « *S'engager dans un cyber parti. Internet et militantisme au sein du parti pirate belge* » questionne la capacité du « numérique » à susciter des formes d'engagements au sein d'une organisation partisane. Il s'agit de mieux comprendre comment l'usage d'internet fait évoluer le militantisme traditionnel en incorporant des représentations particulières des relations entre technologie et société (gestion décentralisée des décisions, engagement à la carte...). Au-delà de l'idéal type du cyber-militant, deux figures majeures émergent de leur enquête : les militants techniques et les militants relationnels. Les premiers, globalement issus de communautés liées au monde du numérique, s'engagent pour « améliorer » le fonctionnement de la démocratie représentative en mobilisant les ressources offertes par le « numérique ». Leur objectif politique est de contribuer à préparer la société aux bouleversements engendrés par le « numérique » (gestions des communs, évolutions des droits d'auteurs). Pour les seconds, leur engagement au sein du Parti Pirate repose sur la conviction que les Pirates sont susceptibles de proposer une innovation démocratique susceptible de transformer radicalement le fonctionnement de la démocratie et la place du citoyen en introduisant plus d'horizontalité. L'un des principaux résultats de l'article est de montrer que ces nouveaux partis sont un support

à des engagements aux motivations plus variées que ne le laisseraient penser les discours dominants.

- 6 L'article d'Anaïs Theviot et Eric Treille « Les « *civic tech* » à l'épreuve des partis politiques. Les plateformes participatives de l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) et du Parti Socialiste (PS) », à l'inverse, prend le parti d'interroger les évolutions des structures partisanes traditionnelles. Est-il possible d'institutionnaliser les formes de participation auto-organisées, caractéristiques des espaces publics numériques ? Leur enquête sur la manière dont les deux grands partis français ont tenté de copier les initiatives émergentes pour « faire remonter des idées » illustre toute la difficulté de ce type de démarche et rend compte du potentiel déceptif de l'internet, où les idéaux des pionniers ne s'actualisent pas nécessairement dans les usages. Les deux chercheurs déconstruisent les discours d'accompagnement produits par les partis pour mieux observer la résilience des organisations et leur volonté de préserver leur organisation et de contrôler leur communication. L'exemple du réseau social militant du Parti socialiste, la Coopol, est éclairant sur ce point. Après l'expérimentation de Ségolène Royal avec « Désir d'Avenir », le PS tente une nouvelle fois de réduire le fossé entre militants et sympathisants. Une plateforme en ligne semble ainsi tout indiquée pour faire se rencontrer et échanger des publics parfois éloignés des institutions classiques. Pourtant, l'enquête montre que l'initiative ne parviendra à toucher, pour une large part, qu'un public d'adhérents éloigné des sympathisants attendus.
- 7 L'article collectif de Diégo Antolin-Basso, Flaminia Paddeu, Nicolas Douay et Nathalie Blanc « Pourquoi le débat #EuropaCity n'a pas pris sur Twitter ? Analyse de la mobilisation autour d'une controverse environnementale sur le réseau social » propose une enquête sur les usages du « numérique » dans les mobilisations autour de la controverse environnementale concernant le projet de complexe commercial dans le Val d'Oise *Europa City*. Cette enquête vise ainsi à interroger les échanges autour du projet sur le réseau social pour analyser les transformations de la citoyenneté environnementale. A travers une discussion de la littérature sur les relations entre mouvements sociaux et « numérique », et notamment sur la capacité des réseaux sociaux à proposer une arène alternative aux contre-publics pour valoriser certains aspects de leurs discours, les auteurs tentent d'expliquer pourquoi, finalement, la controverse a eu du mal à exister sur *Twitter*. Les réseaux sociaux ont-ils véritablement la capacité à corriger les asymétries de ressources et de pouvoir ? Peuvent-ils, à eux seuls, entretenir un débat par ailleurs verrouillé hors ligne ? Le résultat majeur de cette recherche est de montrer l'imbrication des arènes et la nécessité de penser les prolongements et les circulations entre les espaces en ligne et hors ligne. La dimension spatiale des mobilisations et leur ancrage territorial reste un facteur majeur dans la construction du concernement des publics.
- 8 Mettre ces trois articles en perspective permet de faire ressortir plusieurs résultats transversaux. D'abord, ils soulignent la nécessité de revenir sur la définition même de ce qu'est le « numérique » et sur la manière dont ce type de formule, tout autant que d'autres expressions telles que *civic tech*, *open* ou « communs », peut être mobilisé pour faire valoir différentes représentations de la politique ou de la démocratie aujourd'hui. Les trois enquêtes contribuent ainsi à démystifier les technologies numériques et mettre en visibilité la diversité sociale des rapports au politique qu'elles recouvrent. Que ce soit au sein de l'organisation du cyber-parti belge, des tentatives d'instauration d'une controverse sur *Twitter* ou bien autour de la création d'une nouvelle plateforme

partisane, les différentes enquêtes montrent que la production de biens symboliques est le résultat d'une co-construction entre les ressources techniques et la manière dont les acteurs s'en saisissent, ouvrant la voie à une grande variété de configurations. L'article d'Hadrien Macq et Vincent Jacquet, avec la présentation de ces deux figures-types de militants au sein du cyber-parti pirate belge, technique et relationnel, illustre ce point. Les profils relationnels tendent à considérer les dispositifs numériques comme un support pour instaurer de nouvelles modalités démocratiques plus horizontales au fondement d'un autre modèle de société, là où les profils techniques considèrent les technologies comme une ressource pour transformer les institutions existantes en améliorant leur efficacité. L'article d'Anaïs Theviot et Eric Treille constate qu'une plateforme au *design* participatif censé favoriser la contribution d'un public de sympathisants, qui dépasse celui des adhérents encartés, les technologies sont pensées comme un outil de campagne politique, en continuité des répertoires d'action partisane traditionnels et relativement peu mobilisateur au-delà des cercles militants.

- 9 Les articles montrent également l'importance de mettre à distance le « solutionnisme technologique » trop souvent avancé pour répondre aux problèmes de la démocratie, invitant, de fait, à relativiser le poids politique des arènes outillées par des technologies numériques et leur difficulté à transformer durablement les relations de pouvoir face aux institutions. En effet, les enquêtes présentées ici nous montrent qu'à l'évidence, *les technologies ne suffisent pas à incarner à elles seules un projet de transformation sociale ou de renouveau démocratique*. Ainsi, l'article de Diégo Antolinos-Basso, Flaminia Paddeu, Nicolas Douay et Nathalie Blanc illustre bien ce point en montrant que même si les parties prenantes investies dans le « débat #Europacity », considèrent Twitter comme un espace d'expression pour une prise de parole alternative, cette condition n'est pas suffisante pour donner vie à cette controverse et faire valoir des points de vue alternatifs, en dehors des canaux de communication classiques. Plus largement, chacun des trois papiers amène en effet à se questionner sur la résilience des institutions et leur capacité à s'imposer comme un acteur incontournable de tout projet de transformation sociale. L'article sur les *civic tech* partisanes, rend notamment compte de cette permanence des logiques organisationnelles des partis politiques qui finissent par écarter les « sympathisants », ciblés au départ de l'expérience. Dans ce cadre l'appel aux technologies numériques et à leur grammaire participative ne bouscule, finalement, aucun équilibre de pouvoir. Le « numérique » s'impose donc comme une ressource pour des formes politiques qui explorent les tensions entre expérimentations démocratiques et résistance des organisations.

BIBLIOGRAPHIE

AKRICH Madeleine (1997). « Les utilisateurs, acteurs de l'innovation », *Éducation permanente*, (134), pp. 79-90.

BADOUARD Romain (2017). *Le désenchantement de l'Internet: désinformation, rumeur et propagande*. Limoges, Fyp.

- BADOUARD Romain, MABI Clément & MONNOYER-SMITH Laurence (2017). « Le débat et ses arènes : À propos de la matérialité des espaces de discussion », *Questions de communication*, (30), pp. 7-23.
- BIMBER Bruce, FLANAGIN Andrew J. & STOHL Cynthia (2005). « Reconceptualizing Collective Action in the Contemporary Media Environment », *Communication Theory*, 15 (4), pp. 365-388.
- CARDON Dominique (2010). *La démocratie Internet : promesses et limites*. Paris, Seuil.
- CARDON Dominique (2015). *A quoi rêvent les algorithmes : nos vies à l'heure des big data*. Paris, La République des idées : Seuil.
- CARDON Dominique & GRANJON Fabien (2013). *Médiactivistes*. Paris, Sciences po, les presses.
- CASTELLS Manuel (2012). *Networks of outrage and hope: social movements in the Internet Age*. Cambridge, UK ; Malden, MA, Polity Press.
- CONEIN Bernard (2005). *Les sens sociaux : trois essais de sociologie cognitive*. Paris, Economica.
- DENIS Jérôme (2018). *Le travail invisible des données : éléments pour une sociologie des infrastructures scripturales*. Paris, Presses des Mines.
- DEUZE Mark (2006). « Collaboration, participation and the media », *New Media & Society*, 8 (4), pp. 691-698.
- DOWNING John (2001). *Radical Media: Rebellious Communication and Social Movements*. Thousand Oaks, CA, Sage.
- ERMOSHINA Ksenia (2017). « Le code peut-il réparer les routes ? », *Réseaux*, (206), pp. 155-189.
- GRANJON Fabien (2017). *Mobilisations numériques : Politiques du conflit et technologies médiatiques*. Paris, Presses des Mines.
- JENKINS Henry (2008). *Convergence culture: where old and new media collide*. New York, NY, New York Univ. Press.
- MABI Clément (2017). « Citoyen hackeur », *La Vie des idées*.
- MABI Clément & THEVIOT Anaïs (2014). « Présentation du dossier », *Politiques de communication*, (3), pp. 5-24.
- MONNOYER-SMITH Laurence (2011). *Communication et délibération enjeux technologiques et mutations citoyennes*. Paris, Lavoisier.
- MONNOYER-SMITH Laurence & WOJCIK Stéphanie (2014). « La participation politique en ligne, vers un renouvellement des problématiques ? », *Participations*, (1), pp. 5-29.
- MOROZOV Evgenij V. (2011). *The net delusion: the dark side of internet freedom*. New York, NY, Public Affairs.
- MOSSBERGER Karen, TOLBERT Caroline J. & MCNEAL Ramona S. (2008). *Digital citizenship: the internet, society, and participation*. Cambridge, Mass, MIT Press.
- NORRIS Pippa (2003). « Preaching to the converted?: Pluralism, participation and party websites », *Party Politics*, 9 , pp. 21-45.
- PARASIE Sylvain & COINTET Jean-Philippe (2012). « La presse en ligne au service de la démocratie locale, The online press role in local democracy. A morphological analysis of political forums in France », *Revue française de science politique*, 62 (1), pp. 45-70.
- SCHROCK Andrew R. (2016). « Civic hacking as data activism and advocacy: A history from publicity to open government data », *New Media & Society*, 18 (4), pp. 581-599.

NOTES

1. Voir sur ce point l'article fondateur de Madeleine Akrich (1998) et les travaux de Ksenia Ermoshina (2018)

AUTEURS

CLÉMENT MABI

Université de Technologie de Compiègne, COSTECH

CÉLYA GRUSON-DANIEL

Université de Technologie de Compiègne, COSTECH et Université Paris-Descartes, CRI